

Adresse de la municipalité de Vertus, qui annonce des dons, un envoi de salpêtre et félicite la Convention, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité de Vertus, qui annonce des dons, un envoi de salpêtre et félicite la Convention, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 597;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14662_t1_0597_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

n'ont pas vu sans admiration vos sublimes décrets. L'un sur la déclaration que vous avez faite au nom du peuple français qui reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, l'autre sur les secours à accorder aux pauvres habitants des campagnes et des villes, et enfin à tous les malheureux.

A la lecture de ces deux mémorables décrets fondés sur la justice et l'humanité, nos âmes, sensiblement émues, vous invitent à continuer vos pénibles travaux et à rester à votre poste.

Ils vous portent l'expression de la plus vive reconnaissance. S. et F. ».

LOUIS CHINON, BILLAUT l'aîné, GUERRY, COUESNEAU, BELLAT, CARTAN l'aîné, CRONIER, COIFFÉ, DENY, VILLENEUVE.

11

La société populaire de Brion-du-Gard, district d'Alais (1), écrit à la Convention que chacun de ses membres a frémi d'horreur en apprenant l'attentat commis sur deux des plus zélés défenseurs de la liberté, et qu'ils ont tous juré de les venger contre les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Brion-du-Gard, 15 prair. II] (3).

« Représentants,

Les tyrans ont juré la perte de la République, et nous, nous avons juré la ruine entière de la tyrannie. Qui sera victorieux ! Les uns veulent avilir l'humanité, les autres la rendre à son ancien état de gloire, et de Splendeur. les républicains ont mis la justice et la probité à l'ordre du jour, les esclaves y ont mis les crimes et les forfaits. Ils viennent de donner à l'univers les preuves les plus terribles de leurs scélératesses. Représentants, dites à tous les peuples de l'Europe : Peuples, écoutez les français, ils en appellent à votre tribunal, ce tribunal toujours redoutable, mais toujours juste; apprenez enfin à connaître ces vils despotes qui vous gouvernent, voyez leurs crimes et frémissez. Ne pouvant détruire la vertu, (car elle est partout où ils ne sont pas) ils ont tenté d'assassiner ses plus fermes soutiens. Ils ont acheté au prix de l'or des êtres méprisables qui ont osé porter leurs mains criminelles sur les Représentants du peuple français; mais la Providence veille sur leurs jours: ils vivent, ces dignes législateurs, oui, ils vivent pour nôtre bonheur, pour notre triomphe, et ces monstres, leurs assassins, ne sont plus. O vous, peuples de l'Europe de tout l'Univers; Connaissez toute l'atrocité de vos tyrans, brisez leur sceptre de fer, et admirez la magnanimité d'une nation républicaine, qui pour toute réponse leur dit, je suis trop fière pour vous craindre, je suis trop grande pour vous imiter; voilà ce que vous devez dire à toute la terre, et voilà quels sont les sentiments de la société populaire de Brion-du-Gard. Ce nouveau crime de Pitt nous à

fait tous frémir d'horreur. Nous avons tous juré d'exterminer les tyrans, de vouer à l'exécration tous ceux qui voudraient diviser les sans culottes, de faire triompher la République; et au moment où notre adresse part, nous nous levons tous, et nous nous écrions; Guerre éternelle à tous les tyrans, dévouement le plus entier à la Montagne; sans elle point de Bonheur, point de Salut, point de Patrie ».

[4 signatures illisibles, dont celle du présid.]

12

La municipalité de Vertus, district de Châlons-sur-Marne (1), écrit qu'elle vient d'envoyer à ce district la quantité de 753 livres de bon salpêtre: elle se dispose à en faire un second envoi; elle envoie aussi tous les débris du fanatisme de son église, qui est actuellement érigée en temple de la Raison, consistant en 103 marcs 4 onces d'argenterie, 12 marcs 7 onces de galons d'or et d'argent avec les étoffes, 1031 livres de cuivre de toute espèce, 1600 livres de fer provenant tant des croix qui étoient sur le cimetière que sur le clocher, avec tous les plombs qui les entouraient; plus, les cloches, du linge, de la charpie et des chemises, 3 croix de Saint-Louis. Elle applaudit sur ses glorieux travaux, l'invite à rester à son poste, et de ne le quitter qu'à la fin de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

13

La société populaire de Crecy, département de Seine-et-Marne (3) pénétré des principes sublimes du décret du 18 Floréal, en félicite la Convention, et l'invite à ne descendre du sommet de la Montagne qu'au moment où de ses foudres elle aura pulvérisé tous les ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Crecy, s.d.] (5).

« Législateurs,

Sages et courageux Représentants d'un peuple libre, vous méritez la puissante protection du maître de l'Univers, dont vous venez à la grande satisfaction de la République entière de reconnaître l'existence; par cet acte avoué de tout tems par la raison, vous avez fait disparaître l'athéisme ce monstre désolant qui voulait de sa langue impure, corrompre le cœur des français pour le rendre plus cruel et plus féroce que le tigre et le lion.

(1) Marne.

(2) P.V., XXXIX, 271 (original du p.v. C 305, pl. 1150, p. 35, adressé au présid. de la Conv., daté du 23 flor. et signé PIDOIRE, COUSIN, CRIME, MOREAU, MOYRAU, DESCHAMP). Bⁱⁿ, 29 prair. (suppl¹) et 4 mess. (1^{er} suppl¹); M.U., XL, 409; J. Lois, n° 624.

(3) Et non Seine-et-Oise.

(4) P.V., XXXIX, 271. Mon., XX, 751.

(5) C 306, pl. 1164, p. 18.

(1) Gard.

(2) P.V., XXXIX, 270.

(3) C 306, pl. 1164, p. 17.